

## Postulat "Saint-Sulpice en route pour l'automobile individuelle électrique"

### Texte :


De par ce postulat, demande est faite à la Municipalité de Saint-Sulpice d'étudier et de présenter au Conseil communal un rapport détaillant l'ensemble des mesures à prendre sur le territoire communal par nos autorités, y compris en collaboration avec des partenaires publics et privés, permettant aux habitants de notre commune d'aborder dans les meilleures conditions et aussi rapidement que possible le virage de la mobilité individuelle automobile électrique.

### Développement :

Après les pionniers (par exemple Toyota ou Tesla) l'ensemble de la branche automobile s'est engagée dans la voie des véhicules électriques. Si ce type de véhicules dans le parc automobile suisse est encore très modeste, la volonté politique est clairement affichée. Nous pouvons citer la table ronde, réunie le 28 mai 2018 à l'invitation de la désormais ex-conseillère fédérale Doris Leuthard, avec une délégation du secteur de la mobilité électrique et des représentants de la Confédération, des cantons et des villes afin de définir comment augmenter la part des véhicules électriques. Le communiqué de presse indique que *"Tous se sont mis d'accord pour établir ensemble une feuille de route qui a pour objectif d'augmenter à 15 % la part des véhicules électriques dans les nouvelles immatriculations d'ici à 2022. Il a notamment été question des principales conditions préalables au bon développement du marché de l'électromobilité, de l'aménagement d'infrastructures de recharge optimales ainsi que d'incitations et de conditions cadres. Les incitations sont nécessaires pour atteindre l'objectif visé. Tous les acteurs sont appelés à jouer un rôle en la matière"*.

C'est donc à très court terme que notre commune doit œuvrer, à son niveau. On peut en effet légitimement penser que le système de distribution du "carburant" électrique sera sensiblement différent de celui de l'essence sans plomb. Nous n'avons pas de connaissances spécifiques dans ce domaine, mais au vu des objectifs nationaux ambitieux, nous pensons que le rapport demandé se justifie pleinement. Peut-être s'agira-t-il d'améliorer le système de distribution de l'énergie électrique ou de modifier notre règlement de construction en cas de production locale (p. ex. panneaux solaires). Sans parler bien sûr de mesures incitatives et de stations de recharge sur le domaine public. Nous attendons donc de ce rapport une évaluation des très nombreux paramètres en jeu et, le cas échéant, des propositions de mesures à prendre sur le territoire communal par nos autorités, y compris en collaboration avec des partenaires publics et privés, permettant aux habitants de notre commune d'aborder dans les meilleures conditions et aussi rapidement que possible le virage de la mobilité individuelle automobile électrique.

  
REMY PACHE

  
Staedel Patrick

  
Quentin Bizzo

Saint-Sulpice, le 5 février 2019

  
Madame Gazdarski-Judom